

# Etat du Marché de l'assurance IARD

---

Septembre 2017

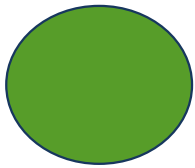


80, Boulevard Haussmann 75008 PARIS

# L'AMRAE adresse ses remerciements aux partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette publication

---

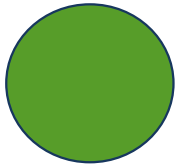




# Table des matières

---

<b>Dommmages et Pertes d'exploitation</b> .....	6
1. Tendances g�n�rales .....	6
2. Focus : Ev�nements Naturels.....	7
3. Focus : Terrorisme .....	8
4. Focus : Supply chain .....	9
<b>Construction TRC/TRME</b> .....	10
1. Tendances g�n�rales .....	10
<b>Automobile</b> .....	11
1. Tendances g�n�rales .....	11
<b>Transport</b> .....	12
1. Tendances g�n�rales .....	12
2. Focus : Responsabilit� affr�teur .....	13
<b>Responsabilit� Civile</b> .....	14
1. Tendances g�n�rales .....	14
2. Focus : Responsabilit� environnementale et atteintes � la biodiversit� .....	15
<b>Cyberrisks</b> .....	16
1. Tendances g�n�rales .....	16
<b>D&amp;O – lignes financi�res (EPL/PTL/RC PRO FI)</b> .....	18
1. Tendances g�n�rales .....	18
2. Focus : Fraude interne et externe.....	19
3. Focus : EPL .....	20
4. Focus : RCMS .....	21
<b>Risque Cr�dit</b> .....	23
1. Tendances g�n�rales .....	23
<b>Risque Politique</b> .....	23
1. Tendances g�n�rales .....	24
� Copyright AMRAE.....	28



# Avant - Propos

---

Il y a un an, nous pensions observer les éléments annonciateurs d'un changement de cycle... le constat 2017 est sans appel. Pas de retournement de marché à l'horizon, pourtant cela fait plus de 15 années de baisses de primes.

## Quels éléments justifient ce statuquo ?

Le retour des courtiers partenaires qui ont accepté d'échanger sous le format de l'AMRAE : AON, DIOT, MARSH, SIACI SAINT-HONORE, et de GRAS SAVOYE sous leur propre format, a souligné la capacité des assureurs à tenir compte de la qualité du risque, de la statistique sinistre. **Les risques « bien-managés » bénéficient de conditions toujours plus favorables**, et la réciproque est vraie : les risques sinistrés souffrent de conditions plus restrictives : hausse des primes, hausse des franchises, baisse des garanties.

Une autre manière de dire que les hausses de primes « presse-bouton » de 2001 sont loin dans l'esprit des assureurs. Chez les assurés ce mauvais souvenir leur a appris à se « méfier », à se doter de captive de réassurance pour anticiper un éventuel retournement, ou à investir dans la prévention pour éviter l'incident. **La démarche du Management du Risque prend alors tout son sens.**

Pour les « bons risques » les conditions de transfert du risque sont toujours avantageuses sur le Dommage aux biens et pertes d'exploitation, Construction, Responsabilité Civile, D&O, et même en Risque Politique. Les assureurs renforcent leurs capacités, dans le prolongement de l'offre de Réassurance qui accompagne cette hausse. La qualité des résultats techniques des assureurs et réassureurs enregistrés au premier trimestre 2017 ne devraient pas contrarier cette tendance.

Pour autant certaines lignes semblent atteindre une forme de palier : transport, EPL, crédit. Puis le cas de la branche Automobile peut mériter un arrêt sur image. Cette branche, principalement sous l'effet de la hausse des coûts des réparations, enregistre à minima une stabilité, et voir une hausse. Ce constat de la hausse semble s'observer en France tant sur le Middle Market, que chez nos voisins au UK, mais aussi aux Etats-Unis.

Le risque de Fraude reste plus compliqué à placer et à renouveler. Cette observation se vérifie aussi pour les risques opérationnels des institutions financières.

Il semble qu'en ce qui concerne les risques Cyber et autres dommages purement immatériels générant des pertes d'exploitation sans dommage « physique à des biens ou données », nos appels des années précédentes commencent à être entendus et les initiatives démarrent auprès de certains assureurs pour délivrer ce type de garanties. Ainsi, nous tenions à mettre en avant une approche « innovante » portée par SIACI SAINT-HONORE qui, avec le concours de d'ALLIANZ (AGCS) et de Deloitte, a mis en place une approche pour proposer une solution de transfert du risque lié à la sous-traitance. Cette offre devrait répondre aux besoins des membres de l'AMRAE. En revanche, ces nouvelles solutions orientées « Digital » se heurtent maintenant aux limites des couvertures « carences » et aux problèmes de cumuls d'engagements des assureurs... Il y a encore des voies à creuser pour gérer ces sujets et rendre les textes de couverture plus clairs par rapport aux demandes des assurés dans ce secteur. Un groupe de travail prépare d'ailleurs, pour 2018, la rédaction d'un cahier de l'AMRAE autour du thème de l'entreprise dite « étendue ».

Enfin, les attaques cyber de juin dernier à l'échelle planétaire ont montré aussi des besoins, parfois non couverts par les assureurs à ce jour, comme par exemple les carences de fournisseurs résultant d'atteintes Cyber à leurs données et les rendant incapables de fournir des produits ou services à leurs clients... Le sujet est encore en plein de devenir, et illustre l'importance du « partenariat » entre l'assuré, son courtier et l'Assureur dans cette démarche d'innovation autour du transfert du risque.

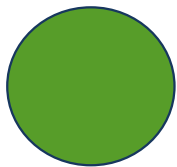
Cette approche combinée Assuré, Courtier, Assureur, Experts devrait inspirer d'autres solutions dans les prochains mois pour « franchir de nouveaux caps ».

S'il est encore trop tôt pour avoir une estimation des impacts des ouragans sur le marché de la réassurance et de l'assurance, nous pouvons conclure que le marché de l'assurance reste dans l'ensemble « **soft** », **mais avec une forme de rigueur pour les mauvais risques.**

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

**Anne-Marie FOURNIER,**  
**Vice-Présidente de l'AMRAE, en charge du scientifique**

**Léopold LARIOS,**  
**Pilote de l'observatoire des Primes et des Assurances de l'AMRAE**



# Dommages et Pertes d'exploitation

---

## 1. Tendances générales

### **Les couvertures sont en augmentation**

La tendance consistant à délivrer des extensions de couvertures en dommages immatériels dans les contrats DDPE s'est accentuée. La plupart des assureurs accepte désormais, sur les grands comptes, d'embarquer une "capsule" de quelques millions d'euros en "Pertes d'exploitation sans dommages" ("NDBI"). Les couvertures de "CBI", notamment de "Carences de fournisseurs" sont délivrées avec plus de difficultés du fait des cumuls potentiels pour les assureurs, et de l'impact psychologique et financier du sinistre "Recticel" survenu fin janvier 2017, et qui a perturbé la filière Automobiles (tant les équipementiers que les constructeurs automobiles).

Les AO assureurs et les renégociations de LTA sont l'occasion de revoir l'étendue des couvertures. Les assureurs sont flexibles notamment lorsqu'ils sont mis sous pression (AO assureurs ou courtiers).

### **Les franchises restent stables (sauf sinistralité défavorable)**

Restent stables, car sont les garantes du maintien des bons résultats, condition permissive, à ce jour et à (faible) volatilité constante, d'une conversion du chiffre d'affaires en bons résultats. Les assurés sont particulièrement sensibles au sujet des primes. Les franchises peuvent être revues mais sont la plupart du temps renouvelées à l'identique, mis à part pour certaines activités générant de la petite fréquence pour lesquelles les assurés sont friands de franchises toujours plus faibles.

### **Les capacités sont en augmentation**

La capacité mondiale est encore en croissance de 5% du fait de l'augmentation des capacités individuelles des assureurs. On observe le réveil de deux grands assureurs qui avaient toujours conservé une forte capacité mais se montraient peu offensifs. Ceux-ci ont pris des positions d'apériteur sur des affaires importantes du marché au 1er juillet 2017. Cette tendance s'observe également sur le "middle market" tant sur les marchés leaders que followers.

Les capacités continuent d'exploser et se rapprochent de la barre des 7mds€, y compris pour les assureurs qui étaient traditionnellement gênés par des LCI sup à 200m€ (Covéa, Générali, Axa Fr, Allianz IARD...).

## Tarifification en baisse

Le marché est toujours très concurrentiel sur les grands comptes comme sur les ETI compte tenu de l'appétit des assureurs. Les renouvellements se font sur une base de tarification en baisse en appel d'offre ou en renouvellement. Les sanctions sur les dossiers sinistrés restent négociables. Mis à part quelques activités exceptionnelles ou pour les comptes présentant des résultats techniques calamiteux, la plupart des dossiers se renouvellent avec des baisses.

### *Secteurs spécifiques ne suivant pas ces tendances :*

*Les activités suivantes échappent au marché baissier, voire sont en phase de marché plus dur :*

- *Déchets et Valorisation énergétique des déchets*
- *Travail mécanique du bois / Scieries*
- *Mines souterraines*
- *Certaines activités du secteur agroalimentaire ou les sites insuffisamment protégés*

### 1. Focus : Evénements naturels

	<b>Hausse</b>	<b>=</b>	<b>Baisse</b>	<b>Commentaires</b>
Etendues des Couvertures		X		Stable sur les zones les plus exposées. Les assureurs dommages acceptent désormais, sauf exception, de ne pas sous limiter l'incendie consécutif.
Franchises		X		Stables, avec légère baisse
Capacités Assureurs	X	X		L'apport de capacité se poursuit du fait de la rentabilité potentielle de ce marché rémunérant bien les marchés, en contrepartie de la volatilité à laquelle ils s'exposent. Donc les capacités sont en augmentation, hors zone très sensible.
Tarifification		X	X	Le coût de la capacité reste élevé en zones exposées. La détente, relative, observée depuis le 1er janvier 2014, se poursuit avec des baisses de l'ordre de 10% sur le renouvellement des lignes d'excess Cat, les taux restant des "rate on line" dépassant généralement le %. Plus vraiment de tarification distincte de la prime DDPE surtout assureurs "européens"

NB : Demande croissante des assurés pour une analyse de leurs expositions aux risques naturels (cartographie, scoring, "modelling"...).

## 2. Focus : Terrorisme

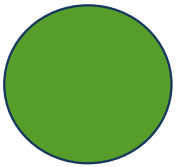
	<b>Hausse</b>	<b>=</b>	<b>Baisse</b>	<b>Commentaires</b>
Etendues des Couvertures	X	X		Meilleures garanties et adaptabilité : les garanties Terrorisme / Violences Politiques se développent de façon importante sur un marché privé spécifique en plus des pools nationaux.  Il est à noter depuis 12/18 mois l'émergence de nouvelles garanties relatives à de la perte d'exploitation sans dommage suite à des Menaces / Loss of Attraction / Active Assaillant.
Franchises		X		Stables
Capacités Assureurs	X			La capacité reste supérieure à la demande sauf pour les zones très risquées ou agglomération avec une forte concentration de risque. Le marché Terrorisme / Violences Politiques dispose d'une capacité totale de USD 3 / 3,5 Mrds. La capacité pour les nouveaux produits de type perte d'exploitation sans dommage est à ce jour de USD 100M par opération mais tend à augmenter. Les assureurs sont plus nombreux.
Tarifcation		X		Accroissement de l'offre et marché soft avec une tendance baissière.



### 3. Focus : Supply chain

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendues des Couvertures	X			Les solutions se développent sur le risque de Supply Chain. Les exigences de "risk assessment", de contrôle de la "business résilience" (continuité d'activité) et la mise en place de dispositif de détection des signaux faibles ("Early Warning System") est un prérequis. La survenance du sinistre "RECTICEL" ne fait que renforcer ce "gainage" exigé par les assureurs pour engager leur capacité. A distinguer Carences Fournisseurs ou PE sans Dommages.
Franchises		X		Stables
Capacités Assureurs	X			Capacités en augmentation
Tarifcation			X	En baisse

NB : Difficultés sur les CBI après événements naturels, et de façon générale sur les expositions inconnues (fournisseur non dénommé, "carences indirectes.



# Construction TRC/TRME

## 1. Tendances générales

### **Etendue des couvertures toujours en hausse**

Marché toujours très réceptif aux nouvelles garanties : certaines garanties qui n'étaient plus sont accordées par les assureurs ou le sont à nouveau (IFE sur Existants, Existants pendant maintenance). Les sous limites de garanties sont revalorisées, il n'est plus rare de voir des montants par sinistre. En matière de Pertes financières consécutives, le marché est ouvert et il est désormais possible de transférer à l'Assureur certaines obligations contractuelles susceptibles de grever les bilans. Par contre le durcissement des réassureurs (marqués par des sinistres incendie d'ampleur ces dernières années) en matière de prévention incendie se poursuit : on relève toujours la volonté d'encadrer la prévention incendie en cours de chantier via des clauses plus que contraignantes et très difficiles à mettre en œuvre. Certains assureurs peuvent accepter des solutions innovantes.

### **Franchises toujours relativement stables**

Déjà un niveau très bas selon les dossiers et les exigences des clients et des pays où sont réalisés les marchés.

### **Capacités toujours à la hausse**

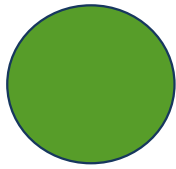
Toujours à la hausse, les projets sont toujours largement surplacés en TRC/TRME, également en décennale.

### **Tarifification en baisse**

Marché toujours agressif : les budgets sont toujours en baisse. Ils ont été divisés pratiquement par 2 sur les 3 dernières années. Les bons dossiers bénéficient de primes attractives.

### ***Secteurs spécifiques ne suivant pas ces tendances :***

*Tunneling et offshore. Pour la tarification, seuls certains risques type « forage », « offshore » restent sur des taux élevés du fait du manque d'acteurs intervenant sur ces marchés.*



# Automobile

---

## 1. Tendances générales

### **Etendue des couvertures toujours relativement stable**

Marché toujours dynamique dans la mesure où les résultats restent corrects. Maintien des schémas de couverture : auto assurance partielle ou totale en dommages sur grandes flottes. Pour certaines couvertures notamment activité sur zone aéroportuaire, refus de quelques assureurs.

### **Franchises/Tendances Auto-Assurance toujours en augmentation**

Tendance à l'augmentation de la rétention (franchises, auto-assurance). Relative stabilité des niveaux de franchises notamment en dommages; Acceptation plus marquée de clients de flottes de plus de 3000/4000 véhicules sur la mise en place de franchises RC par Sinistre. D'une part pour réduire la prime de transfert à l'assureur et d'autre part pour dans un but préventif

### **Appétit des assureurs**

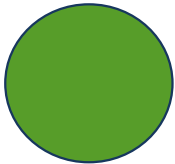
Certains assureurs se réduisent sur le marché des grandes flottes. Contrairement à 2016 et d'une manière générale, pas de volonté de souscription en masse en 2017 par les assureurs. Les assureurs choisissent les comptes. L'appétence sur certains risques sensibles (exemple Location Courte Durée, TPV, TPM) demeure mais elle est différente selon le client et la qualité de sa prévention du risque. Pour ce qui concerne les franchises RC/sinistre, certains assureurs refusent par manque d'outils de gestion adaptés.

### **Tarifification à la hausse**

Marché relativement atone avec de belles opportunités de baisses sur les affaires à faible loss ratio. La tendance reste mesurée, les augmentations sont, d'un point de vue général, toujours liée à l'inflation des coûts de réparations des véhicules ou des préjudices corporels. Discussion importante avec les assureurs pour obtenir des baisses sur les comptes avec de bons résultats. Nous percevons une légère tendance des primes à la baisse, toutefois les assureurs recherchent une stabilité / profitabilité de leur portefeuille.

***Secteurs spécifiques ne suivant pas la tendance sur étendue des couvertures et tarifications :***

***- TPV, TPM.***



# Transport

---

## **1. Tendances générales**

### **Etendue des couvertures stable**

Les marchés se concertent pour apporter des réponses plus claires et homogènes sur certaines garanties ce qui démontre une volonté de prendre des mesures collectivement (Stockage, Piraterie, Misappropriation). Il reste très sur capacitaire, certains acteurs essaient de se différencier en apportant des solutions en ce qui concerne par exemple les garanties à terre (stockage) en Risques de Guerre en complément des solutions transport de la C.C.R.

#### ***Secteur spécifique ne suivant pas cette tendance :***

- Stockage

### **Franchises en augmentation**

La tendance générale est à l'augmentation des rétentions sous toutes ses formes. Malgré un marché qui demeure compétitif en France, l'intérêt pour des montages impliquant des captives ou des conservations reste significatif.

### **Capacités en augmentation**

Le marché français reste surcapacitaire sur les risques industriels mais continue à être sélectif sur les risques les plus pointus (commodités, automobile) et s'est renforcé récemment avec l'arrivée de WE SPECIALTY et ERGO. Cependant, l'heure n'est plus à la recherche de croissance du chiffre d'affaires mais bien à la décroissance des ratios combinés. Certains leaders ont appliqué des restructurations de portefeuille en sortant de certains segments (automobile, certaines matières premières) ou en réduisant leurs parts sur d'autres afin de réduire leur exposition aux pics de sinistralité. Tendance des assureurs historiquement d'excess à se positionner sur des 1ères lignes.

#### ***Secteurs spécifiques ne suivant pas cette tendance :***

- Automobile/Matières Premières

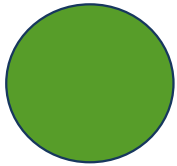
### **Tarification : grande compétition sur l'ensemble du marché qui amène une souplesse dans la tarification**

15 années de soft market associées à une contraction de la masse assurable et à quelques sinistres majeurs de natures différentes (Sandy, Tianjin, Hanjin) ne sont pas parvenues à inverser la tendance générale. Le marché français reste surcapacitaire et s'est renforcé récemment avec l'arrivée de WE SPECIALTY et

ERGO. La tendance 2017 restait légèrement baissière avec quelques signes de redressement sur certains segments sinistrés. Après 4 années de baisse du niveau d'encaissement de l'assurance maritime et transport en France (moins 10%), on se dirige probablement vers un "flat market" au sein duquel les sous-segments pourront évoluer différemment en fonction des résultats. La pression sur les prix reste forte avec une tendance à la baisse toutefois moins marquée.

## 2. Focus : Responsabilité affréteur

	<b>Hausse</b>	<b>=</b>	<b>Baisse</b>	<b>Commentaires</b>
Etendues des Couvertures		X		Stables
Franchises/ Tendances Auto assurances		X		Franchises traditionnellement basses dans ce type de garantie et restent inchangées.
Capacités Assureurs		X		Stables et toujours élevées. Le marché traditionnel (essentiellement les P&I clubs et des assureurs spécialisés) sont toujours très présents. Pour certains assureurs Transport, cette branche représente un relai de croissance et de diversification.
Tarification			X	Marché spécialisé toujours très compétitif au regard des capacités offertes. Les bons résultats de cette branche et la surcapacité offerte par les assureurs implique que la baisse des primes constatée les années précédentes se poursuit encore cette année.



# Responsabilité Civile

---

## 1. Tendances générales

### **Etendue des couvertures en hausse**

En 2017, le marché reste très agressif et orienté à la baisse. Grands comptes et ETI: négociation de garanties "sur-mesure" particulièrement performante. Flexibilité sur les garanties accessoires.

### **Franchises Stables**

Les niveaux de rétention restent stables. Attention toujours très soutenue sur les comptes ou segments à sinistralité de fréquence néanmoins.

### **Capacités globalement stables**

Le marché est surcapacitaire même si certains assureurs réduisent leurs engagements. Toujours plus d'acteurs sur la branche RC Générale et RC Professionnelle. Tendances des assureurs historiquement d'excess à se positionner sur des 1ères lignes.

### **Tarifification à la baisse**

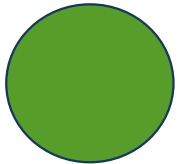
Grande compétition sur l'ensemble du marché qui amène une souplesse dans la tarification. Compétition tarifaire surtout sur les XS. Amorce de durcissement sur les comptes sinistrés du Middle Market.

### ***Secteurs spécifiques ne suivant pas ces tendances :***

Aucun, sauf les garanties Frais de Retrait / PE / Cout de produits pour les secteurs à sinistralité d'intensité tels que les équipementiers, l'industrie Agro-Alimentaire et les laboratoires pharmaceutiques

## 2. Focus : Responsabilité environnementale et atteintes à la biodiversité

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendues des Couvertures	X			Adaptation à la loi sur la biodiversité. Intégration du préjudice écologique en France. Vigilance et exigences accrues des pays sur l'ensemble de la Zone Americas et en Chine. Certains acteurs arrivent sur le marché ou reviennent avec un appétit relativement important sur la branche, se traduisant donc pas une grande compétitivité tarifaire. (couvertures/franchises et capacités).
Franchises		X		Marché toujours très concurrentiel et largement orienté à la baisse avec un retour des Assureurs adhérents d'ASSURPOL qui comblent le retard pris par rapport aux assureurs anglo-saxons.
Capacités Assureurs		X		Globalement stable
Tarification		X		Stable à légèrement baissier sur certains secteurs d'activité



## 1. Tendances générales

### **Etendue des couvertures en augmentation**

Nouvelles garanties délivrées ou garanties silencieuses données en affirmative cover avec des sous limites. Les garanties des procédures réglementaires frais et sanction devront sans doute être déplafonnées aux prochains renouvellements ou pour les études à effet d'ici janvier 2018 dans la perspective de l'application du GDPR notamment. Les contrats souscrits pour des risques industriels sont en cours d'adaptation au gré des positions prises par les assureurs sur les lignes traditionnelles RC, dommage notamment pour fixer les frontières d'intervention de chacun et permettre aux assureurs de mieux gérer leurs engagements cumulés sur un même risque (question toujours en cours au sein de la réassurance au niveau européen et mondial). Evolution des garanties vers plus de garanties "1st party", y compris venant du marché Dommages. Réflexion en cours chez certains assureurs sur les chevauchements de garanties.

### **Franchises relativement stable et souples**

Certains acteurs majeurs se sont fixés des minimums par type et taille de risque depuis mai /juin. Souplesse sur les franchises, mais des minimum sont requis pour les grandes ETI ou grands groupes internationaux.

### **Capacités en hausse**

Confirmation de la tendance à l'augmentation des capacités globales du marché avec l'entrée d'acteurs XS comme GENERALI, MITSUI, QBE ou le développement de l'activité cyber de SWISS RE. Les réassureurs sont plus exigeants depuis MAI JUIN et la FAC sera sans doute plus couteuse avec pour contrepartie une capacité offerte plus proche du net des assureurs. Les plus gros programmes de plus de 100 M euros justifieront sans doute un plus large appel au marché direct de l'assurance pour rester compétitifs y compris au marché de Londres. Toutefois la capacité des assureurs pouvant être proposée en première ligne de programme est limitée (appétit des assureurs, capacités des services d'accompagnement ...). Tension sur les Grands Comptes.

### **Tarifcation disparate**

Compétitivité tarifaire moins "évidente que les années précédentes dans un contexte de sinistralité visible. Nous avons assisté à une baisse des primes portée par la forte concurrence dans le premier semestre stoppée depuis mai juin par :

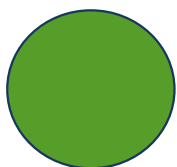


- l'augmentation de la sinistralité en zone EMEA
- les événements de juillet 2017 (WANNACRY et PETYA/NOTPETYA) ont favorisé l'accroissement de la souscription de risques industriels. Ces incidents ont mis en exergue l'importance de la PE non consécutive.
- la réaction des réassureurs et leur crainte de voir que le scénario du LLOYD'S sur le risque cyber systémique se réalise : block out d'une ville, région, pays ou zone.

Malgré les derniers événements, toujours une âpre concurrence surtout pour les petites/moyennes capacités.

***Secteurs spécifiques ne suivant pas ces tendances :***

- Institutions financières pour toutes franchises/capacités/tarification
- Retail pour les franchises



# D&O – lignes financières (EPL/PTL/RC PRO FI)

---

## 1. Tendances générales

### **Etendue des couvertures globalement stables**

Peu d'évolution si ce n'est sur l'adaptation des définitions en RCP et RCMS :

- des assurés personnes physiques pour couvrir les nouvelles fonctions de Référent au sens de la loi SAPIN II, de DPO au sens du RDGP,
- ou des définitions frais d'investigation ou de procédures règlementaires ainsi que des sanctions personnelles comme au titre de la loi SAPIN II.

Améliorations à la marge en D&O; Stable en EPL/PTL/RCP-Tendance aux restrictions de couverture en fraude commerciale de la part de certains acteurs

### **Franchises globalement stables sauf pour la fraude**

Stable en EPL/PTL/RCP. Tendance à l'augmentation des franchises en fraude commerciale. Franchise USA société coté ou side B restent stables. Suppression des franchises Side B pour le middle market.

### **Capacités globalement en augmentation**

A la hausse en RCMS (nouveaux acteurs), stable en EPL/PTL, en augmentation en RCP (moins d'appétit en fraude commerciale).

L'impact de la concentration des acteurs commence à se faire ressentir sur les plus grands risques (ACE/CHUBB, XL/CATLIN, HCC/TM). Pour les renouvellements jusqu'à Janvier ces assureurs devraient confirmer un maintien des capacités respectives au cas par cas. Parallèlement compensé par des acteurs comme GENERALI et/ou l'appel à des marchés locaux UK ou autres en Europe.

### **Tarification à la baisse**

Nous avons assisté à une baisse de l'ordre de 10% sur les programmes essentiellement en Fraude (voir RCMS) après changement d'apertions de primary ou XS reprises par des acteurs "quasi entrant" ou traditionnellement en XS en France sur le secteur des banques. Marché FL encore fortement concurrentiel. Tarification très fortement différenciée selon la stat sinistre en D&O grands comptes ; tendance encore baissière en général mais peu/pas de concurrence sur des comptes dont la prime est jugée déjà très basse.

Stabilité/baisse en en EPL/PTL (en l'absence de sinistre). Baisse en RCP. Stabilité en fraude commerciale mais augmentation par rapport aux pairs déjà assurés sur les nouvelles affaires.

## 2. Focus : Fraude interne et externe

	<b>Hausse</b>	<b>=</b>	<b>Baisse</b>	<b>Commentaires</b>
Etendues des Couvertures		X	X	Annoncé fin 2014, l'impact de la sinistralité liée aux escroqueries FOVI (Fraude au président + fraude fournisseurs) s'est confirmé en 2016. Depuis, de plus en plus d'assureurs réduisent les garanties des fraudes externes, augmentent les franchises ou imposent une clause de coassurance, et majorent les primes des polices en cours ou la tarification des nouvelles cotations. Certains maintiennent cependant leurs expositions sous réserve d'une souscription plus fine sur ce risque. D'autres ont pu prendre des parts de marché importantes comme LIBERTY, AXA CS ou XL CATLIN sur la base de nouveaux textes performants avec un process de souscription très encadré. Etendue des garanties globalement maintenue.
Franchises	X			Selon la stratégie de l'assureur face à la sinistralité fraude externe = augmentation de la franchise par sinistre. Introduction de franchises en quote part. Stable en EPL/PTL.
Capacités Assureurs		X	X	Réduction de la capacité à 15 M euros maximum en moyenne en primary sur les grands groupes internationaux. Tension sur le marché fraude, les capacités sont limitées en première ligne. En augmentation en RCP.

Tarifification	X			Tendance à la hausse chez les assureurs les plus impactés notamment AIG. Tendance à la hausse, tempérée par le niveau de franchise. Moindre appétit en fraude commerciale
----------------	---	--	--	---

**Secteurs spécifiques ne suivant pas la tendance sur la partie étendue de couvertures :**

- *Institutions financières*

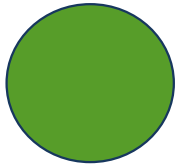
### 3. Focus : EPL

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendues des Couvertures		X		Stable en EPL - Développement continu des solutions "wage and hours" aux US.
Franchises		X		Maintien d'un niveau élevé des Franchises sur les expositions US, mass et class action : 500 K euros minimum, et 1 M euros en moyenne. Les franchises demeurent élevées pour les risques US.
Capacités Assureurs		X		Toujours peu d'acteurs capables depuis la France d'apérer une première ligne avec une exposition US pour les grands groupes : les leaders restent AIG, CHUBB, LIBERTY, XL CATLIN et ZURICH. Capacités plus limitées que pour la RCMS, et encore plus en première ligne.
Tarifification		X		Stable à augmentation en fonction de l'exposition US. Augmentation de l'achat de capacité sur les polices locales US intégrées aux programmes Master: 5 à 10 M USD. La capacité EPL demeure chère par rapport à la RCMS. Stabilité/baisse en EPL (en l'absence de sinistre)

#### 4. Focus : RCMS

	Hausse	=	Baisse	Commentaires
Etendue des Couvertures		x		<p>Peu d'évolution si ce n'est sur l'adaptation des définitions en réaction aux réglementations nouvelles telles que SAPIN II, GDPR et à l'accroissement de la sinistralité relative à la lutte contre la corruption, OFAC, ou fiscale extraterritoriales américaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des assurés personnes physiques pour couvrir les nouvelles fonctions de Référent au sens de la loi SAPIN II, de DPO au sens du RDGP,</li> <li>- ou des définitions des frais d'investigation ou frais de procédures règlementaires ainsi que des sanctions personnelles comme au titre de la loi SAPIN II. Certaines restrictions de garantie liées au "Cyber", et sur des garanties automatiques du contrat (par ex: vigilance sur des opérations boursières...).</li> </ul> <p>Améliorations à la marge en D&amp;O.</p>
Franchises		x		<p>Pas d'évolution notable Suppression des franchises Side B pour le middle market.</p>
Capacités Assureurs	x			<p>A la hausse en RCMS (nouveaux acteurs). Capacités en augmentation constante sur les différents marchés avec l'arrivée de nouvelles capacités ainsi que des Facilities pouvant apporter des capacités "automatiques" importante. L'impact de la concentration des acteurs commence à se faire ressentir sur les plus grands risques (ACE/CHUBB, XL /CATLIN, HCC/TM). Pour les renouvellements jusqu'à Janvier ces assureurs devraient confirmer un maintien des capacités respectives au cas par cas. Parallèlement des acteurs comme QBE, NAVIGATORS ou MITSUI compenseront sans doute cette baisse dont l'effet peut donc être relativisé.</p>

Tarification		x	x	<p>Marché encore fortement concurrentiel. Faible baisse de l'ordre de 5% à 10% selon les lignes liée à la concurrence sur les comptes non sinistrés. Tarification très fortement différenciée selon la stat sinistre en D&amp;O grands comptes ; tendance encore baissière en général mais peu/pas de concurrence sur des comptes dont la prime est jugée déjà très basse.</p>
--------------	--	---	---	--



# Risque Crédit

---

## 1. Tendances générales

### **Etendue des couvertures globalement stables**

Elles sont globalement stables, après des retraits en Amérique du Sud ces dernières années. On note une certaine ouverture à de nouvelles demandes de couvertures spécifiques, notamment moyen terme, avec circonspection et prudence comme d'habitude. Baisse des capacités du fait de la sinistralité forte dans certains pays. La tendance générale est une plus grande sélectivité dans les pays émergents. Le Brésil et la Turquie sont les plus touchés. La Chine a connu un coup d'arrêt mais les garanties sont reparties, et la Russie fait l'objet d'une grande attention. La situation s'améliore peu à peu dans les pays émergents. Optimisme pour l'Europe de l'Ouest, début d'inquiétude aux USA dû au ralentissement de la croissance, mais surtout aux difficultés du commerce traditionnel pour faire face au développement de l'e-commerce.

### **Franchises**

Peu indicatif en crédit. Pas ou peu de franchises dans l'assurance-crédit en ce moment. L'utilisation de l'assurance-crédit pour faciliter le financement déconsolidant du poste client favorise les solutions sans franchise.

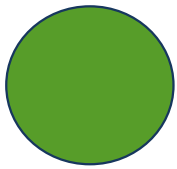
### **Capacités stables**

Elles sont bonnes. Pas de mouvements majeurs récents dans ce domaine. Pas de nouveaux acteurs sur ce marché. Solvency II rend les assureurs crédit plus curieux de leurs expositions réelles sur les très grandes signatures. Tarification en baisse.

### **Tarifification hétérogène**

Tarifications assez hétérogènes en fonction des priorités: marge vs acquisition commerciale. Poursuite d'une inexorable baisse des taux, même face à une sinistralité de pointe qui est presque systématiquement gommée par les assureurs dans les études. En moyenne de -1 à -2%, cachant de forte disparité selon le profil de risque clients et l'historique des pertes sur clients douteux.

***Secteurs spécifiques ne suivant pas cette tendance : Pays émergents, dossiers avec sinistralité de fréquence pour tarification***



# Risque Politique

---

## 1. Tendances générales

### **Etendue des couvertures parfois à la hausse**

Marché toujours très soft avec de nouveaux entrants à Londres. Certains pays sont toujours difficiles à couvrir soit du fait de l'appétit au risque pour les assureurs dans ces pays, soit du fait de sanction ou menace de sanction internationale (ex. Iran), soit du fait de sinistralités importantes dans ces pays.

La sinistralité est toujours importante sur le marché des risques politiques avec des difficultés au Mozambique (défaut du Ministère des Finances), non-paiement en Inde et Egypte, expropriations en Colombie et Thaïlande ... Les assureurs ont globalement des années 2016-2017 moyennes en termes de sinistralité (Angola, Mozambique, Nigeria, Azerbaïdjan, Brésil...). Ils ont donc plutôt réduit leur appétit. En particulier, les récents événements au Moyen-Orient (Arabie Saoudite / Qatar) ont eu un impact négatif sur leur souscription.

### **La quotité assurée reste stable**

Pas de franchise spécifique pour le marché des risques politiques, à l'exception du secteur du trading ou le partage du risque est la seule variable permettant de débloquent des capacités. Mais l'application d'une quotité garantie de 90% à 95% permettant aux assureurs d'avoir un réel partenariat et partage du risque entre eux et l'assuré.

### **Capacités en augmentation**

Croissance du nombre de compagnie d'assurance sur le marché et de la capacité théorique globale. A croiser avec l'appétit -voir ci-dessus - pour avoir la réalité de l'offre. Nouveaux assureurs contribuent à l'augmentation continue des capacités. En fonction des risques public / privé, des pays et de la durée des transactions, entre USD 1,5Mrds et USD 2Mrds.

### **Tarifification en légère baisse**

Le marché reste globalement favorable aux acheteurs, mais avec un accroissement des dossiers en menace de sinistre. Les taux de prime ont plutôt eu tendance à augmenter dans les zones "recherchées" par les exportateurs français : Egypte, Sénégal, Arabie Saoudite, Qatar, Brésil...Ils restent stables en Asie du Sud Est. Au cas par cas et sujette aux évolutions géopolitiques et financières des clients/contreparties. Néanmoins, dans certains pays la capacité







## REMERCIEMENTS



L'AMRAE tient à remercier particulièrement les membres et personnalités du métier pour leurs réflexions, échanges et perspectives de l'état du marché :

- Anne-Marie Fournier, vice-Présidente de l'AMRAE
- Léopold Larios, Pilote de l'Observatoire des Primes et des Assurances de l'AMRAE.
- Hervé Houdard, SIACI
- Cyrille Brand, MARSH



[www.amrae.fr](http://www.amrae.fr)



© **Copyright AMRAE**

Le présent Etat du Marché 2017, propriété de l'AMRAE, est protégé par le copyright.  
Toute reproduction, totale ou partielle, est formellement interdite.